



Chancellerie

# 2024 Rapport de gestion

**Dicastère**

Chancellerie - Population et numérique - Finances - Informatique

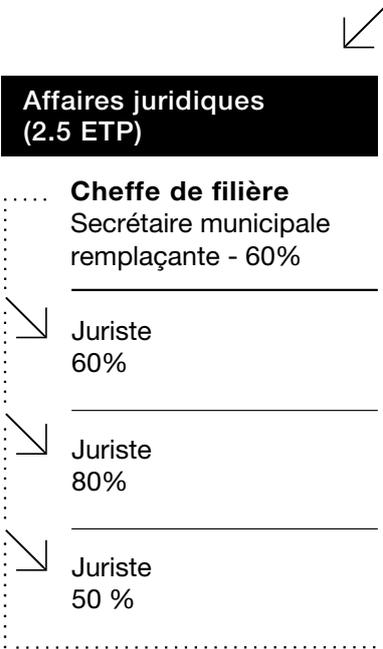
# Chancellerie

**M. Pierre Dessemontet**

Syndic

**M. François Zürcher**

Chancelier | Secrétaire municipal



Affaires juridiques  
(2.5 ETP)

Le diagramme est un organigramme en forme de L. À l'extrémité supérieure droite, une flèche pointe vers le haut et à gauche vers un point de connexion à une ligne horizontale pointillée qui s'étend à l'extrême droite de la page. Le corps principal du diagramme est une forme L constituée de lignes pointillées. À l'extrémité supérieure gauche de cette forme, une flèche pointe vers le haut et à gauche vers un point de connexion à une ligne horizontale pointillée qui s'étend à l'extrême gauche de la page. À l'extrémité inférieure gauche, une flèche pointe vers le bas et à gauche vers un point de connexion à une ligne horizontale pointillée qui s'étend à l'extrême gauche de la page. À l'extrémité inférieure droite, une flèche pointe vers le bas et à droite vers un point de connexion à une ligne horizontale pointillée qui s'étend à l'extrême droite de la page.

**Cheffe de filière**  
Secrétaire municipale  
remplaçante - 60%

Juriste  
60%

Juriste  
80%

Juriste  
50 %

**Nombre de postes : 13.3 ETP**

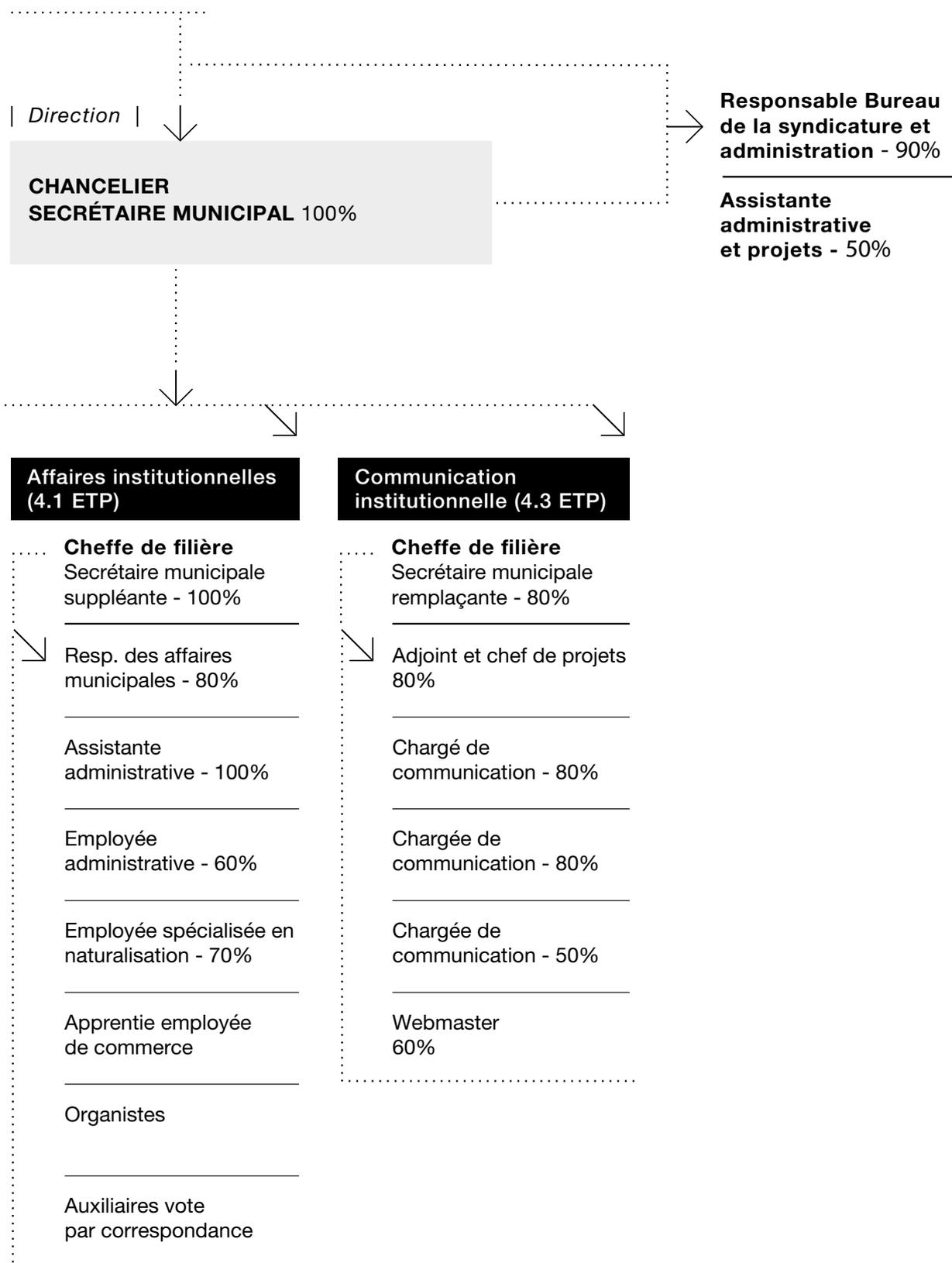
**Nombre de personnes : 18**

**Nombre de personnes en CDD : 1**

Auxiliaires : VPC : 4 |

apprentie : 1 | organistes : 9

# SYNDIC



# Chancellerie

## MISSIONS

La Chancellerie est l'état-major de la Municipalité. Elle veille à ce que la Municipalité puisse prendre en toute connaissance de cause et en temps utile des décisions judiciaires, fondées et équitables. Elle assure leur communication interne et externe.

La Chancellerie:

- Assure la coordination et le suivi des décisions municipales. Elle s'assure de l'avancement et du reporting du portefeuille de projets stratégiques de la Municipalité et du Programme de législature.
- Fournit à la Municipalité, y compris en cas de crise, une aide à la décision sur les plans stratégique, juridique et de la communication institutionnelle.
- Gère les processus institutionnels (préparation des élections et votations, relations avec les églises) et le protocole.
- Soutient les services dans le domaine juridique et de la communication.
- Gère des projets internes et participe aux projets transversaux de la Ville.

## POINTS FORTS

### Gouvernance

L'année 2024 a été marquée par la séparation du Secrétariat général (SGE) en deux services : d'une part la Chancellerie (CHANC), et d'autre part le Service population et numérique (PON). La Chancellerie est désormais constituée de trois filières : Affaires institutionnelles (anciennement Greffe municipal), Communication et Affaires juridiques, ainsi que du Bureau de la syndiculture et administration, qui coordonne les activités du service sur le plan administratif et organise les événements protocolaires. Les filières Archives ainsi que Transformation numérique ont été pour leur part rattachées au nouveau Service population et numérique. Une partie de la filière Affaires institutionnelles, soit les prestations à la population (guichet, naturalisation) rejoindra le Service PON en 2025.

Cette séparation a entraîné des modifications organisationnelles, en particulier la constitution d'un comité de direction formé du chef de service, des trois responsables de filières, ainsi que de la responsable du Bureau de la syndiculture et administration.

Afin de marquer la diversité de ses missions et celles de la Chancellerie, la Municipalité a également décidé de désigner le secrétaire municipal par le titre de chancelier. Mme Laure Pellerin a été nommée secrétaire municipale suppléante / chancelière adjointe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, fonction qu'elle cumule avec son activité de cheffe de la filière Affaires institutionnelles. Mmes Chantal Tauxe et Annelise Durussel, respectivement cheffes de la filière Communication et de la filière Affaires juridiques ont également la fonction de secrétaires municipales remplaçantes et disposent ainsi de la compétence de co-signer des actes au nom de la Municipalité, en remplacement du secrétaire municipal et de la secrétaire municipale adjointe.

Dans l'optique de pérenniser un fonctionnement efficient et efficace, tout en limitant les coûts, certaines prestations et activités sont mutualisées avec le Service PON : gestion financière, soutien administratif, processus RH. Les deux services partagent également les mêmes locaux, en flex-office. Cette approche, économe en surfaces de bureaux, favorise également le fonctionnement transversal de l'administration.

## Coordination interservices et avec d'autres organismes

La Chancellerie a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 35 préavis, de 4 rapports sur des postulats et de 9 communications.

Elle a été impliquée de manière directe dans différentes démarches transversales au sein de l'administration communale, en particulier la Cellule Marchés publics et la Cellule Protection des données. Elle participe également à la commission événementielle, en charge de coordonner les différentes manifestations importantes ayant

lieu dans la commune au cours de l'année, ainsi qu'à la Plateforme santé.

Enfin, la Chancellerie a apporté une contribution décisive au renforcement de l'organisation de la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains). La fonction de secrétaire municipal et celle de responsable de la communication sont représentées dans le comité de pilotage de la CECRY. La CECRY a été mise à contribution en particulier pour la mise en œuvre de mesures de lutte contre le deal de rue.

## Événements

La Chancellerie a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Fête nationale du 1er août et la Cérémonie de bourgeoisie. Cette dernière, organisée tous les deux ans à La Marive en présence de la Municipalité, a eu lieu le 10 juin 2024, rassemblant les candidat·es qui sont devenu·es suisses entre avril 2022 et mars 2024. Sur les 435 personnes invitées, 187 étaient présentes.

S'agissant de la Fête nationale, le nouveau

concept inauguré en 2023 a été pérennisé. La partie officielle en fin de matinée sur la Place Pestalozzi a ainsi été composée de courtes allocutions sur le parvis de l'Hôtel de Ville par le syndic Pierre Dessemontet et Anita Rokitowska, présidente du Conseil communal. Le toast à la Patrie a été porté par MM. Séverin Gerber et Grégory Wyss, tenanciers du restaurant étoilé de l'Hôtel de Ville. Cette partie officielle a été suivie d'un apéritif à la population offert par la Ville.

## ACTIVITÉS DES FILIÈRES

### Filière Affaires institutionnelles

2024 a été une année de co-crédation et de changement suite à la séparation du Secrétariat général en deux services et du rattachement de la nouvelle filière des Affaires institutionnelles (anciennement Greffe municipal) à la Chancellerie au 1<sup>er</sup> mars.

#### Les contours de la nouvelle filière

Avec la création de la Chancellerie (ci-après CHANC), le départ d'un collaborateur et le recrutement d'une nouvelle ressource, une réorganisation des rôles et responsabilités s'est opérée au sein de la filière des affaires institutionnelles (ci-après CHANC-INST). En sa qualité de plateforme administrative et financière, tant pour le service que de manière transversale, celle-ci se concentre dorénavant plus spécifiquement sur l'optimisation des processus, notamment dans la gestion des affaires de la Municipalité, la gestion documentaire, la gestion de projets, ainsi

que les relations avec les églises et l'organisation des votations et des élections. Interface entre le politique, la population et les services, elle a pour mission de faciliter les échanges, gagner en efficacité tout en répondant aux enjeux du futur. C'est notamment dans cette optique que la Municipalité a également validé le rattachement du guichet unique de l'Hôtel de Ville au nouveau Service population et numérique (ci-après PON) pour lequel des réflexions sont menées afin de permettre une transition en 2025.

## Développement de projets en matière de digitalisation et de transition numérique

La filière CHANC-INST qui était impliquée dans plusieurs projets transversaux, notamment en matière de digitalisation et de transition numérique, a transmis la responsabilité de ceux-ci au nouveau service PON. Elle conserve toutefois un rôle important notamment en devenant « pilote »

et en participant à différents groupes de travail afin de contribuer activement au développement numérique de la Ville. Par ailleurs, la filière continue à représenter la Ville au sein du comité de développement de l'écosystème eSéances, en collaboration étroite avec l'office informatique.

## Projet « Service(s) à la population »

Conduit par la filière jusqu'à fin février 2024, ce projet est dorénavant piloté par PON avec une

participation active de la filière au groupe de travail.

## Gestion de projets

Plusieurs projets sont en cours au sein de la filière avec notamment le projet de monitoring du programme de législation, la création d'un registre des intérêts pour les membres de la Municipalité

et la création/gestion de différents processus. La filière est également engagée dans plusieurs projets transversaux et intercommunaux.

## Gestion financière

Responsable de la gestion financière de l'ancien Secrétariat général, la filière a travaillé, au fil de l'année, afin d'assurer une séparation et une répartition financière entre CHANC et PON avec notamment l'élaboration de deux budgets

distincts. L'avenir étant à la mutualisation des ressources, la CHANC-INST continuera à gérer le budget des deux services rattachés plus généralement au budget de l'Administration générale dont elle a la charge.

## Votations et élections

Gérant les votations et les élections, CHANC-INST a connu une année 2024 bien remplie. Ayant comptabilisé 4 scrutins fédéraux, la filière ont traité plus de 20'300 enveloppes de vote contre, environ 12'400 en 2023 qui n'avait connu que 2 scrutins, dont les élections fédérales.

À la suite du décès du municipal Jean-Claude Ruchet le 31 octobre 2024, la filière a également organisé l'élection communale complémentaire en vue de son remplacement à la Municipalité. Ainsi, le dépôt des listes de candidature a été effectué le 20 décembre 2024 pour le scrutin du 1<sup>er</sup> tour du 9 février 2025.

## Naturalisation

En 2024, 119 Yverdonnois-es sont arrivé-es en fin de procédure de naturalisation et ont été assermenté-es devant le Conseil d'Etat vaudois. Il est intéressant de noter que parmi les 132 dossiers reçus en 2024 (et en cours de traitement),

40 proviennent d'enfants mineurs qui se lancent dans une procédure de naturalisation sans leurs parents. Il s'agit principalement d'enfants nés et scolarisés en Suisse.

Pour sa part, le Service jeunesse et cohésion sociale a organisé 5 tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation en 2024.

Elles ont été notamment animées en russe à la demande de 37 personnes de la communauté ukrainienne d'Yverdon-les-Bains.

## Visites de nonagénaires et centenaires

La Municipalité fête ses aîné-es en leur rendant visite lors de leur 90<sup>e</sup> anniversaire, ainsi que chaque année dès leur 100<sup>e</sup> anniversaire. Ainsi la filière des affaires institutionnelles coordonne

et participe à ces visites, accompagnée dans la mesure du possible par un-e municipal-e. En 2024, 70 visites à des nonagénaires ont été faites et 6 rencontres ont eu lieu avec des centenaires.

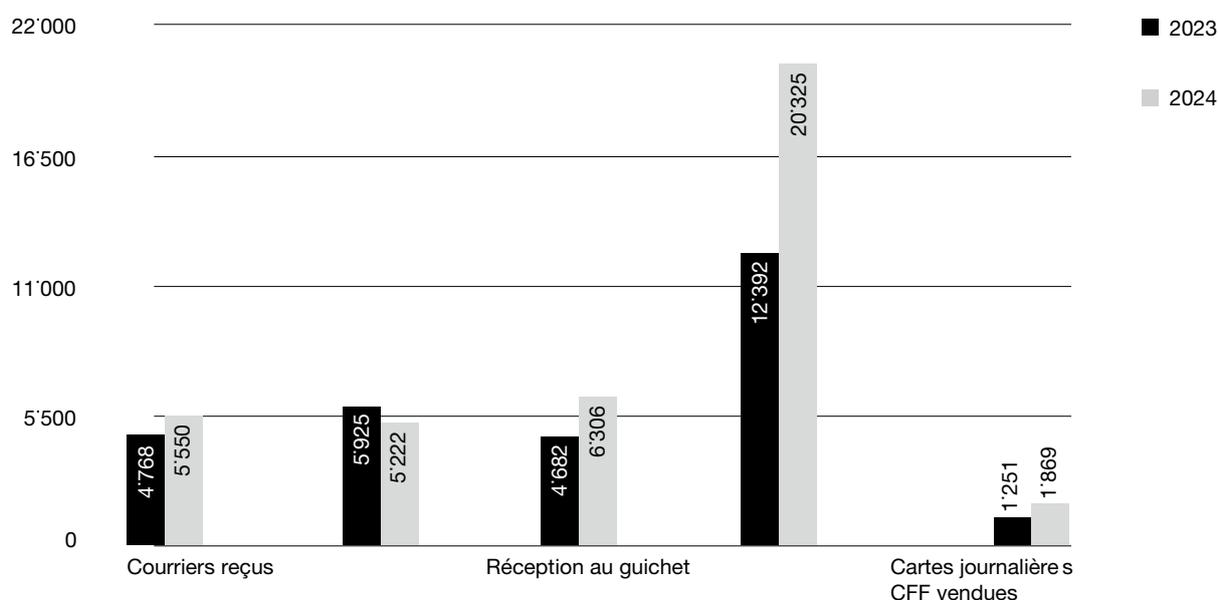
## Guichet unique de l'Hôtel de Ville – Prestations à la population

Le nouveau concept pour les cartes journalières « communes », mené conjointement entre l'Union des villes suisses (UVS), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Alliance SwissPass des CFF, est entré en fonction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les affaires institutionnelles ont ainsi vendu un total de 1'869 cartes dégriffées « commune » et accompagné la population dans la transition vers cette nouvelle prestation.

Du printemps à l'automne 2024, les affaires institutionnelles ont reconduit leur partenariat, qui avait été interrompu depuis plusieurs années, avec la société de navigation LNM afin de vendre les cartes journalières de navigation. 70 cartes ont été vendues entre avril et octobre 2024. Ce partenariat sera reconduit en 2025.

## Guichet unique et VPC

Vision d'ensemble des volumes traités au guichet unique de l'Hôtel de Ville :



# Filière Communication

La filière Communication a vocation à informer l'ensemble de la population avec les moyens les plus adéquats. Cela requiert de l'agilité de la part de l'équipe et une attention particulière aux nouvelles opportunités numériques telles que les outils d'intelligence artificielle, dont on peut prédire qu'ils auront un impact important sur le devoir d'information des collectivités publiques comme sur le débat citoyen.

Le site internet sert de bibliothèque numérique pour présenter les activités, les projets et les prestations de la Ville. Quelque 213 actualités ont été publiées sur la page d'accueil, conçue comme une vitrine, dont le contenu est repartagé sur les réseaux sociaux, afin d'être lu par une large audience. Un agenda regroupant et valorisant l'offre culturelle, sportive, associative et événementielle de la ville a été implémenté.

En 2024, la filière a entrepris de faciliter l'accès au site internet de la Ville par smartphone, via une application référencée sur Apple Store et Google Play Store. Elle a accompagné les services dans la mise à jour du site internet de la Ville, comme dans l'utilisation de l'intranet à des fins de communication interne. Elle a développé une offre de petites vidéos, entièrement produites par un chargé de communication, présentant un projet

## Réseaux sociaux

L'audience de la Ville sur les réseaux sociaux est en constante augmentation, en conformité avec les tendances de « consommation de l'information » observées à l'échelle suisse ou internationale. En 2024, le nombre d'abonnés à la page Facebook a progressé de 10%, de 23% à Instagram, de 6% à X (Twitter) et de 25% à LinkedIn. Afin de diversifier ses canaux, la filière a lancé un compte WhatsApp qui rallie déjà 889 abonnés. L'audience cumulée de la Ville atteint ainsi 16'550 abonné-es (il convient de préciser qu'une même personne peut suivre plusieurs de nos canaux).

Compte tenu des nouvelles règles en termes de modération et de publicités, certains réseaux

ou une prestation des services, de même qu'une prise de position de la Municipalité sur des sujets complexes. Plus classiquement, 38 communiqués de presse ont été diffusés, 92 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 6 conférences de presse et 3 séances d'informations publiques ont été organisées.

Afin d'anticiper les besoins en communication des services, de les coordonner, et de fluidifier le travail d'édition et de diffusion de la filière, une cellule de coordination de la communication a été créée en 2023. La CelCoCom se réunit à un rythme mensuel avec un-e référent-e par service. Des outils de planification ont été mis en place. C'est également dans ce groupe qu'est discuté le sommaire du magazine Rive Sud, ou la participation de la Ville à l'édition 2025 du Comptoir du Nord vaudois.

En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte son expertise à la Municipalité, aux municipaux, aux services et à la CECRY (cellule de crise), dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image (Place d'Armes, Sports 5, Maison d'Ailleurs, deal de rue, stratégie de végétalisation, stratégie numérique, etc.).

connaissent une certaine désaffection. Il faut s'attendre dans les années à venir à une audience toujours en hausse, mais plus fragmentée. La présence de la Ville sur les réseaux sociaux se veut informative, et la filière veille à ne pas participer aux polémiques qui se développent sur d'autres comptes que les siens. Dans ce sens, elle ne modère que les contenus de ses propres publications, modérément d'ailleurs, dans le respect de la liberté d'expression.

Le développement du débat public sur les réseaux sociaux (RS) en général constitue un défi pour la communication institutionnelle : les échanges y sont par nature brefs, alors que certains sujets sont souvent trop complexes pour

être vulgarisés en quelques mots. Caisse de résonance des préoccupations de la population, les échanges sur les RS sont utiles pour indiquer en creux les dossiers qui nécessitent une meilleure information ou plus d'explications. En collaboration avec les services, la filière s'efforce de répondre de manière directe ou indirecte à ces interpellations. Toutefois, il est parfois difficile de trouver une parade au ton quérulent, au dénigrement systématique, à la désinformation ou

à l'anonymat de certaines attaques ciblant la Municipalité ou l'administration, et qui dépassent la critique légitime. Nombre d'intervenants semblent ignorer le cadre pénal de responsabilité qui s'applique également aux discussions numériques. Au final, il appartient à chacun de se comporter sur les réseaux sociaux avec l'honnêteté et le respect qui fondent le débat démocratique.

### **Rapport de gestion digital**

Pour la troisième fois, le rapport de gestion de la Ville a été décliné en version digitale, nécessitant un gros travail de synthèse, d'illustration et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la Commune sont ainsi proposées à la population et relayées sur les réseaux sociaux. Dans le contexte du développement numérique de l'administration,

la filière a mené une réflexion sur l'évolution du rapport de gestion et a proposé des optimisations telles que la réduction du nombre de pages et la suppression de l'impression papier, permettant ainsi de réaliser des économies et de rationaliser l'élaboration du document. Ces propositions ont été accueillies favorablement par la Municipalité.

### **Développement de l'infolettre**

La publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) répond aux besoins de transparence de l'activité municipale dans un contexte où les médias traditionnels sont peu friands de nouvelles institutionnelles. Pour l'année 2024, 32 éditions ont présenté 89 décisions. L'infolettre est enrichie des principales « actualités » publiées sur le site internet de la Ville et diffusées sur les réseaux

sociaux, afin d'être disponibles pour les lecteurs qui n'y sont pas actifs. L'infolettre est adressée aux abonné-es qui en font la demande, aux conseiller-ères communaux, à la presse et au personnel de l'administration pour lesquels elle représente un vecteur synthétique des choix de la Municipalité et des actualités de la Ville. Elle touche au total 2100 personnes.

### **Rive Sud**

Publié 5 fois par année, Rive Sud rencontre un grand engouement de la part des services et des lecteurs. Le magazine permet d'expliquer et de détailler les politiques municipales dans toute leur diversité. Il est distribué à 16'610 foyers, commerces et entreprises yverdonnois. L'édition du mois de juin offre un cahier central détachable

avec le programme d'activités « Cet été à Yverdon », établi en collaboration avec le Service de la culture, le Service des sports et de l'activité physique et le Service jeunesse et cohésion sociale. Au total, ce sont 68 pages qui ont été publiées.

### **Reportages photos et vidéos**

Afin de rendre compte de l'actualité yverdonnoise de manière vivante sur les réseaux sociaux et de valoriser l'image de la Ville, la filière a mandaté 44 reportages photos. Elle a produit – désormais à l'interne – 14 courtes vidéos, et continuera à

développer ce format plus attractif notamment pour les jeunes publics. Elle a également supervisé la diffusion des séances du Conseil communal sur le site de la Ville, et sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube).

## Marketing urbain

Afin de concrétiser l'un des axes du programme de législature 2021-2026, la filière a mis sur les rails un projet de marketing urbain destiné à valoriser l'image de la Ville auprès de futurs habitants, contribuables, investisseurs ou visiteurs. Elle a mandaté la HEIG-VD pour établir un plan stratégique de communication, ajusté aux différents publics cibles. Elle a obtenu à cet effet un

crédit d'étude de la part du Conseil communal. À l'interne de l'administration, elle a organisé un COPIL et un GT dans le but de coordonner le déploiement des différentes mesures de communication retenues, en étroite collaboration avec tous les services, et en mutualisant les efforts et les moyens propres à augmenter l'attractivité de la Ville.

## Filière Affaires juridiques

La filière Affaires juridiques est composée de 4 juristes à temps partiel. Ces dernières ont traité plus de 350 demandes, émanant de tous les services, y compris de la Chancellerie. Ce chiffre est stable en comparaison avec l'année 2023. Un support particulier a été apporté au Service des énergies, ainsi qu'au Service de l'urbanisme, en particulier pour son secteur de la police des constructions. La filière Affaires juridiques a également pris une part active à l'élaboration d'un règlement sur le statut financier et les indemnités des membres de la Municipalité et du projet de directive d'organisation de la Municipalité (cf. préavis PR 24.20PR).

La coordination des activités juridiques au sein de l'administration est assurée au moyen de séances mensuelles, sous la responsabilité de la filière Affaires juridiques de la Chancellerie.

Sa participation active au sein de deux cellules transversales de la Ville, à savoir la Cellule protection des données et la Cellule marchés publics, est également un élément important de son travail quotidien. En effet, ces deux domaines traitant d'aspects juridiques pointus, la présence des juristes est nécessaire et apporte une plus-value aux démarches.

## AggloY

### Projet d'agglomération

L'élaboration du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération s'est poursuivie durant l'année. Les stratégies et les mesures ont été validées par le Comité de pilotage AggloY le 12 décembre 2024. Le projet sera mis en consultation publique en début d'année 2025.

Le Bureau d'agglomération a collaboré avec le Service mobilité, environnement et infrastructure dans la perspective de la mise en œuvre des mesures du projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération.

### Planification cantonale et régionale

Le Bureau d'agglomération a participé au premier atelier régional en lien avec la révision complète du Plan directeur cantonal (PDCn) le 28 octobre.

Le Bureau d'agglomération participe au groupe technique concernant la recherche d'un site unique pour l'hôpital eHnv.

## Zones d'activités

Les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, portent un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à

accueillir les activités économiques de la région. Toutes les phases d'études ont été achevées. Le plan directeur des zones d'activités a été envoyé au Canton pour examen préalable en juin.

## Mobilité douce

- Le projet d'itinéraire en direction de Treycovagnes s'est poursuivi (convention pour les réseaux).
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains a été soumis à l'enquête publique en janvier-février 2023. L'année 2024 a été consacrée au traitement des oppositions.
- L'étude de faisabilité pour le projet de mobilité douce entre Gressy et Yverdon est finalisée et le rapport final a été validé en mai.
- La pose de la passerelle des Cigarières s'est faite le 23 octobre. L'itinéraire a été ouvert au public en décembre.
- La rocade pour la mesure 4a « Mobilité douce le long des canaux » a été transmise à la Confédération qui a donné son accord le 13 novembre. Le dossier de demande de cofinancement pour le premier tronçon « O-13 Dessus les Moulins » a été transmis le 27 novembre.
- La rocade pour la mesure 2-1c passerelle Y-Parc a également été acceptée le 13 novembre.
- Les subventions cantonales au titre de la loi cantonale sur la mobilité et les transports publics (LMTP) - article 29a ont été perçues pour la passerelle Bel-Air et un tronçon de la voie de mobilité douce de la Brinaz.

## Transports publics

- Le rapport final de l'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains a été remis par le bureau d'étude. Il a été validé par le COPIL AggloY du 14 mars ;
- L'agglomération poursuit sa collaboration au sein du groupe de travail chargé de la relocalisation de Travys et CarPostal ;
- Le Bureau d'agglomération collabore avec Travys pour le renouvellement des voies ferrées « km 1,435 à 2,040 » du passage à niveau de la Brinaz et du Bey. Les travaux ont été réalisés en octobre.

## Trafic motorisé et stationnement

- Le diagnostic stationnement a été présenté à la population le 7 mai.

## Énergie

- Le diagnostic de la planification énergétique intercommunale a été validé par le COPIL du 14 mars. Les principes de la stratégie ont été validés lors de la COMIN du 3 octobre. Un atelier concernant le choix des mesures intercommunales a été réalisé à cette occasion. Les communes procèdent actuellement au choix des mesures communales afin de compléter le rapport final. La validation de cette étude est prévue au printemps 2025.

## Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les Communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.

### → Chamblon

- La révision du plan d'affectation communal (PACom) est entrée en vigueur le 14 février.

---

### Grandson

- La Commune a reçu le retour d'examen préalable de la révision de son PACom ;
- Le plan partiel d'affectation (PPA) Borné-Nau Est a été soumis à l'enquête publique en septembre 2023. Le traitement des oppositions est en cours.

---

### Montagny-près-Yverdon

- La révision du PACom est en cours.

### Pomy

- La révision du PACom a fait l'objet d'une enquête publique complémentaire en septembre.

---

### Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

---

### Valeyres-sous-Montagny

- La Commune a reçu le retour d'examen préalable du PPA « La Combe ».

---

### Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PACom sont en cours de révision ;
- Le PPA « Ancien-Stand » a été soumis à l'enquête publique.

## Pôle de développement

- AggloY accompagne les études concernant le secteur « Gare-Lac » ;
- Chamard : La révision du PPA du secteur Chamard-Châtelard est en cours ;
- Y-Parc : la Ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).
- Le PPA Poissine a été abandonné au profit d'un plan d'affectation cantonal.

## Communication

La communication s'est poursuivie au travers de 3 infolettres ainsi que par le site Internet.

La conférence annuelle d'agglomération s'est tenue le 6 novembre en présence de Mesdames

les Conseillères d'Etat Christelle Luisier Brodard et Nuria Gorrite. La thématique des agglomérations résilientes était au programme de cette édition, à laquelle environ 80 personnes ont participé.